

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24111313

Tribunal de l'Entreprise d'Uccle
Division Greffe

12 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0471 675 960**

Nom

(en entier) : **Polymer Contractors Feluy**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Parc Industriel de Feluy, 7181 Seneffe**

Objet de l'acte : RENOMINATION D'ADMINISTRATEURS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
TENUE LE 12 JUIN 2024**

L'assemblée a décidé de renouveler les mandats d'administrateur de la SComm BEDCON avec le siège social situé à 9070 Destelbergen, Succalaan 19 et représentée par monsieur Ben Eeckhaute, de la SRL FEMAB avec le siège social situé à 2930 Brasschaat, Dennenlei 10 et représentée par monsieur Christoph De Beukelaar, de la SRL JAVAST avec le siège social situé à 2950 Kapellen, Ruyseveltslei 13 et représentée par monsieur Steven Stockmans, de la SA Wilvico avec le siège social situé à 2820 Bonheiden, Kanonniersweg 21 et représentée par monsieur Peter Valkeniers et de la SRL 2703 avec le siège social situé à 2050 Antwerpen, Frederik van Eedenplein 3, boîte 45 et représentée par monsieur Mathias Horckmans pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée général ordinaire des actionnaires tenue en 2030.

On rappelle que, sauf autorisation ou délégation spéciale pour la gestion journalière, conformément à l'article 17 des présents statuts, la société sera valablement représentée dans tous ses actes, y compris la représentation en justice, par l'administrateur délégué ou par deux administrateurs n'ayant pas à justifier d'une décision préalable du conseil d'administration.

Certifié exact,
Seneffe, 13 juin 2024

FEMAB SRL
administrateur
représentant légal
Christoph De Beukelaar

JAVAST SRL
administrateur
représentant légal
Steven Stockmans

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).